

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES EN ARCHITECTURE - AVRIL 2014

Source : Ministère de la Culture et de la communication

Cette enquête recense l'ensemble des promotions de diplômés en 2010 issus des 20 écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), des Paysagistes DPLG des ENSAP de Lille et de Bordeaux, et de l'école de Chaillot (diplôme « DSA Architecture et patrimoine »). Les chiffres recueillis sont ceux du premier semestre 2014.

1. Données socio démographiques des répondants

Population retenue pour l'analyse : 1121 diplômésⁱ dont 512 hommes et 609 femmes. Les femmes représentent 50,8% des ADEⁱⁱ, 57,0% des HMONPⁱⁱⁱ, 72,0% des Paysagistes DPLG^{iv} et 50,0% des DSA^v de Chaillot.

47,1% des répondants sont issus d'établissements franciliens contre 52,9% pour les autres régions.

Age moyen des diplômés répondants

29 ans et 10 mois

Masculins : 30 ans et 7 mois

Féminins : 29 ans et 2 mois

Age moyen des

Architectes diplômés d'Etat (ADE) : 28 ans et 1 mois

Architectes HMONP : 30 ans et 2 mois

Paysagistes DPLG : 30 ans et 10 mois

Diplômés du DSA (de l'école de Chaillot) : 34 ans et 9 mois

2. Délai d'accès au premier emploi après l'obtention du diplôme (en 2010)

Accès au premier emploi dans un délai de

- moins de 6 mois : 83% des diplômés

ⁱ n'ayant pas obtenu d'autre diplôme complémentaire

ⁱⁱ ADE soit architectes diplômés d'Etat

ⁱⁱⁱ HMONP soit architecte habilité à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre

^{iv} DPLG soit architecte diplômé par le gouvernement

^v DSA soit diplôme supérieur d'architecture

-
- moins ou égal à 3 mois : 67% des diplômés (**70% des hommes contre 64% des femmes**)
 - ou l'occupant déjà avant l'obtention du diplôme : 37% (**43% des hommes contre 32% des femmes**).

On note une amélioration du délai d'accès au premier emploi. La proportion des jeunes diplômés y parvenant en moins de 6 mois a fortement diminuée entre 2007 et 2009 avant de croître en 2010. Cette situation concernait 90% des répondants en 2008, 79% en 2009, et se porte à 83% en 2010.

L'accès au premier emploi à trois mois selon le diplôme obtenu en 2010 :

ADE : 54,1%

HMONP : 78,8%

Paysagistes DPLG : 40,0%

DSA de l'école Chaillot : 82,1%

3. Situation et activité professionnelle actuelle

83,2% des diplômés occupent une activité professionnelle (**86,5% des hommes contre 80,5% des femmes**)

12% des diplômés sont en situation de recherche d'emploi (**13,5% en régions contre 11,2% en Ile-de-France en 2013**)

L'augmentation des situations de recherche d'emploi de 2013 touche surtout les femmes diplômées et particulièrement les architectes diplômées d'Etat.

Les diplômés interrogés sont

- en **activité professionnelle** pour **83,2%** d'entre eux (**86,5% des hommes contre 80,5% des femmes**)

- à la **recherche d'emploi** pour **12%** d'entre eux (**9,4% des hommes contre 14,9% des femmes**)

ADE : 77,9% en activité contre 15,8% en situation de recherche d'emploi

HMONP : 87,6% en activité contre 9,5% en recherche d'emploi

Paysagistes DPLG : 84% en activité contre 16% en recherche d'emploi

DSA de l'école de Chaillot : 92,9% en activité

Parmi l'ensemble des répondants, 71,8% **n'exercent qu'une seule activité** et 11% **déclarent en occuper plusieurs** (**14,3% des hommes contre 8,4% des femmes**).

La proportion de diplômés en situation de pluri-activité s'est fortement accentuée entre 2010 et 2014, passant de 7,6% en 2010 à 11% en 2014.

4. Taux d'insertion et domaines d'exercice professionnel

La très grande majorité des jeunes diplômées s'insère malgré tout sans difficulté dans la vie active.

Taux d'insertion : 84,6%.

Ce taux, selon les formations :

ADE : 80,1% inséré dans le champ contre 2,5% hors champ

HMONP : 88,3% inséré dans le champ contre 0,9% hors champ

Paysagistes DPLG : 80% inséré dans le champ contre 4% hors champ

DSA Chaillot : 96,3% inséré dans le champ contre 0% hors champ

Domaines d'exercice professionnel selon le diplôme obtenu

Domaines d'exercice professionnel (en % des répondants insérés dans le domaine Architecture)	Diplômes				
	Diplôme d'Etat d'Architecte	HMONP	Paysagistes DPLG	DSA Ecole de Chaillot	Ensemble
Conception architecturale	85,4%	90,9%	0,0%	38,5%	85,2%
Réhabilitation, entretien des bâtiments	29,4%	34,1%	0,0%	57,7%	32,1%
Urbanisme, aménagement urbain	21,2%	19,2%	66,7%	26,9%	21,2%
Architecture intérieure, décoration	20,1%	20,7%	0,0%	3,8%	19,5%
Construction, BTP	18,7%	17,5%	0,0%	0,0%	17,1%
Paysage, environnement	3,6%	3,2%	100,0%	7,7%	5,5%
Patrimoine protégé	1,6%	3,9%	5,6%	88,5%	5,5%
Scénographie	1,9%	2,6%	5,6%	0,0%	2,3%
Design de produit, graphisme	3,6%	0,6%	0,0%	0,0%	1,8%
Autres domaines	2,7%	1,9%	0,0%	0,0%	2,2%
Total Diplômés	364	463	18	26	871

Source : rapport « L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES EN ARCHITECTURE - AVRIL 2014 », Ministère de la Culture et de la Communication

5. Les activités exercées au titre de l'emploi principal

Activités exercées au titre de l'emploi principal

Activités exercées au titre de l'emploi principal (en % des répondants insérés dans le domaine Architecture)	Diplômes				
	Diplôme d'Etat d'Architecte	HMONP	Paysagistes DPLG	DSA Ecole de Chaillot	Ensemble
Maîtrise d'œuvre, conception de projet	91,8%	95,0%	94,4%	73,1%	93,0%
Suivi de chantiers	48,4%	50,5%	44,4%	46,2%	49,4%
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	16,5%	9,5%	33,3%	19,2%	13,2%
Administration, gestion	11,3%	8,6%	0,0%	11,5%	9,6%
Etudes techniques	10,2%	6,5%	16,7%	7,7%	8,3%
Programmation, montage d'opérations	3,8%	3,9%	5,6%	7,7%	4,0%
Conseil	2,2%	2,2%	5,6%	15,4%	2,6%
Expertise, contrôle, sécurité	2,5%	1,1%	0,0%	26,9%	2,4%
Enseignement, formation, recherche	1,9%	1,7%	11,1%	7,7%	2,2%
Communication, publicité, édition	1,9%	2,2%	0,0%	0,0%	2,0%
Promotion, commercialisation	1,4%	0,4%	0,0%	0,0%	0,8%
Autres activités	2,7%	1,5%	5,6%	0,0%	2,1%
Total diplômés	364	463	18	26	871

Source : rapport Ministère de la culture et de la communication « L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES EN ARCHITECTURE - AVRIL 2014 », Ministère de la Culture et de la Communication

93,0% des diplômés insérés dans le domaine « *Architecture, patrimoine bâti, urbanisme et paysage* » déclarent assumer **principalement des missions de maîtrise d'œuvre et de conception de projet (94,7% des hommes contre 91,4% des femmes)**.

Le **suivi de chantiers** est la **seconde des missions couvertes par les architectes** (49,4% des répondants). Mais cette activité est davantage assumée par les **hommes (56,0% contre 43,3% des femmes)**.

6. Activité professionnelle complémentaire

Une partie (12,8%) des diplômés exerçant dans le domaine de « l'architecture, du patrimoine bâti et de l'urbanisme » déclare **assurer plusieurs activités professionnelles (15,1% des hommes contre 10,7% des femmes)**.

Cette activité complémentaire est, pour 70,9% des diplômés, située dans le domaine professionnel de l'architecture.

7. Statut d'exercice de l'activité principale

Plus de sept diplômés sur dix (72,4%) exercent leur activité principale en tant que salariés et plus d'un diplômé sur cinq (21,1%) est installé en tant qu'indépendant/libéral.

Statut d'indépendant : 23,7% des hommes contre 18,7% des femmes

Statut d'associé : 8,4% des hommes contre 2,7% des femmes

Profil lié au salariat : 77,6% des femmes contre 66,7% des hommes

Trois années après la fin de leurs études, les femmes sont également les plus nombreuses à relever du statut de **salariée du secteur privé (70,4%)** ; qu'elles soient **ADE (76,3% contre 68,0% des hommes)**, ou encore **HMONP (69,4% contre 59,7% pour les hommes)**.

8. Les architectes salariés selon le type de contrat

La très grande majorité des architectes diplômés salariés exerçant dans le domaine de « l'architecture, du patrimoine bâti, l'urbanisme et du paysage » sont **sous contrat (95,4%)** contre **(2,6%)** qui sont **titulaires de la fonction publique**.

Les diplômés architectes salariés selon le type de contrat

ADE : CDI 75% (dont 79,4% hommes / 70,3% femmes), CDD 22% (dont 24,4% femmes / 18,4% hommes)

HMONP : CDI 83% (dont 84,8% hommes / 82,1% femmes), CDD 13% (dont 15,8% femmes / 9,8% hommes)

Paysagiste DPLG : CDI 69%, CDD 23%

DSA Ecole de Chaillot : CDI 53%, CDD 6%

CDI : 81,2% des hommes contre 75,9% des femmes
CDD : 19,7% des femmes contre 13,9% des hommes

9. Localisation de l'activité principale

85,6%, soit près de neuf diplômés en activité sur dix, exercent en France. Et, 11% des diplômés de nationalité française sont installés à l'étranger ; dans un pays européen pour 60,4% d'entre eux.

Région d'exercice professionnel	Région d'obtention du diplôme		
	IDF	PRO	Ensemble
Ile-de-France	66,2%	10,0%	36,6%
Alsace	0,7%	2,7%	1,8%
Aquitaine	1,6%	4,0%	2,9%
Auvergne	0,2%	1,7%	1,0%
Bouches-du-Rhône	0,0%	0,8%	0,4%
Bourgogne	0,2%	1,7%	1,0%
Bretagne	1,2%	6,1%	3,7%
Centre	2,3%	1,3%	1,8%
Champagne-Ardenne	0,5%	0,4%	0,4%
Corse	0,5%	0,6%	0,6%
Franche-Comté	0,0%	1,3%	0,7%
Languedoc-Roussillon	1,6%	4,8%	3,3%
Limousin	0,0%	1,0%	0,6%
Lorraine	0,2%	2,5%	1,4%
Midi-Pyrénées	0,2%	4,6%	2,5%
Nord-Pas de Calais	0,5%	4,6%	2,6%
Normandie (Basse)	0,0%	1,0%	0,6%
Normandie (Haute)	0,0%	2,5%	1,3%
Pays de la Loire	1,6%	7,5%	4,7%
Picardie	1,2%	0,0%	0,6%
Poitou-Charentes	0,0%	1,3%	0,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,6%	6,7%	4,3%
Rhône-Alpes	1,4%	16,9%	9,6%
Dom-Tom	1,2%	0,6%	0,9%
Etranger	14,2%	11,5%	12,8%
Non réponses	2,8%	3,8%	3,3%
Total Diplômés	100,0%	100,0%	100,0%

Source : rapport « L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMÉS EN ARCHITECTURE - AVRIL 2014 », Ministère de la Culture et de la Communication

10. Temps de travail hebdomadaire moyen/ Temps complet

Temps complet : 92,1% des diplômés

Temps partiel : 6,5% des diplômés

La **durée hebdomadaire moyenne** est de **43h (44h30 pour les hommes contre 41h40 pour les femmes)**.

11. Les revenus professionnels

Pour l'ensemble des diplômés actifs exerçant dans le champ de l'architecture, le revenu net moyen annuel est de 24 757 €. 63,9% d'entre eux se situent dans la tranche de revenus comprise entre 15 et 30 000 €.

Revenu net moyen des architectes à temps complet : 25 090 € (26 600 € pour les hommes contre 23 700 € pour les femmes).

Revenu net moyen selon le diplôme obtenu (à temps complet)

ADE : 24 288 €

HMONP : 25 856 €

Paysagiste DPLG : 21 389 €

DSA Ecole de Chaillot : 26 700 €

12. L'inscription au Tableau de l'Ordre des architectes

23,4% des diplômés sont **inscrits au Tableau de l'Ordre des architectes (28,8% des hommes contre 18,4% des femmes)**.

DSA Ecole de Chaillot : 42,3% inscrits au **Tableau de l'Ordre des architectes**

HMONP : 35,3% (45,4% des hommes contre 27,2% des femmes)

13. Appréciation du rapport de l'activité principale avec le diplôme

Plus de neuf diplômés actifs sur dix (91,3%) estiment que leur activité principale est « en rapport » avec le diplôme obtenu en 2010.

Parmi les diplômés, ce sont les diplômés DSA de Chaillot (92,3%) et HMONP (94,7%) qui l'expriment le plus favorablement.

14. Structure d'exercice de l'activité principale

Les diplômés issus d'une formation en architecture exercent, pour la majorité, au sein des agences d'architecture (81,3%). L'agence est encore plus dominante pour les diplômés HMONP (86,3%).

Structure d'exercice de l'activité principale	Diplômes				
	ADE	HMONP	Paysagistes DPLG	DSA Chaillot	Ensemble
Agence d'architecture	78,9%	86,3%	20,0%	69,2%	81,3%
Bureau d'études techniques	4,2%	2,3%	45,0%		4,0%
Entreprise de BTP	2,1%	1,0%			1,4%
Autre entreprise du secteur privé	4,2%	3,3%	5,0%	3,8%	3,7%
Ministère ou services extérieurs	0,5%	0,8%	5,0%	19,2%	1,3%
Collectivité territoriale	2,4%	0,6%	15,0%		1,7%
Entreprise du secteur public	2,1%	0,8%		7,7%	1,5%
Autre structure	3,7%	3,3%	10,0%		3,5%
Non réponses	1,8%	1,5%			1,5%
Total Diplômes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : rapport « L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES EN ARCHITECTURE - AVRIL 2014 », Ministère de la Culture et de la Communication

15. Statut professionnel des diplômés exerçant au sein des agences d'architecture

Les diplômés exerçant au sein des agences d'architecture constituent la population majoritaire des actifs exerçant dans le champ de l'architecture (81,3%).

Leur statut professionnel :

-salariés du secteur privé : **71,5%** (dont **79,0% de femmes** contre **65,8% d'hommes**)

-indépendants : **21,4%** (dont **24,3% d'hommes** contre **18,6% de femmes**)

-associés : **5,8%** (**9,3% d'hommes** contre **2,4% de femmes**)

16. Conclusion

L'enquête menée en 2013 sur les architectes diplômés de la promotion 2010 se traduit par le maintien d'un niveau élevé de leur « insertion dans les domaines correspondant à leur formation ». Néanmoins on note une **forte augmentation (4 points) de la part de femmes architectes diplômées d'Etat en situation de recherche d'emploi**.

Bien que 83,2% des diplômés occupent une activité professionnelle ; ceux à la **recherche d'emploi** qui ne représentaient que 8,9% en 2012, atteint dorénavant **12,4%**. Ce **dernier chiffre touche particulièrement les femmes architectes qu'elles soient ADE ou détentrices de la HMONP**.

Les principaux champs d'activité des diplômés concernent la conception architecturale (85,2%), la réhabilitation et l'entretien de bâtiments (32,1%), sur lesquels ils exercent des missions de maîtrise d'œuvre (à 93,0%) et de suivi de chantiers (à 49,4%).

Trois années après l'obtention de leur diplôme, trois quarts d'entre eux sont salariés (72,4%) et occupent un emploi CDI du secteur privé (82,7%). Seul un diplômé sur cinq occupe le statut d'indépendant/libéral (21,4%) mais porté en majorité par les hommes (24,3%). En outre, 23,4% des diplômés interrogés sont inscrits au Tableau de l'Ordre. Enfin, en 2014, le revenu net moyen des diplômés (24 757 €) est en progression.